

RESPONSABILITE SOCIETALE DES ENTREPRISES : UN GUIDE ADAPTE AUX PME MECANICIENNES

La RSE, responsabilité sociétale des entreprises, devient une dimension incontournable du management de l'entreprise et constitue un véritable levier de compétitivité dès lors que la démarche est adaptée aux capacités de l'entreprise. Cette note présente le document normatif développé pour guider les entreprises mécaniciennes, plus particulièrement les PME, dans une démarche progressive de formalisation et de déploiement de leur démarche RSE.

Performances



Crédit photo : DR

Sommaire

LE GUIDE FD E 01-001, POUR QUOI FAIRE ?	2
CREER UN AVANTAGE CONCURRENTIEL	2
UN DOCUMENT NORMATIF SUR MESURE	2
UN ELEMENT CLE : LA STRATEGIE DE L'ENTREPRISE.....	2
ETRE PROACTIF VALORISE L'ENTREPRISE.....	2
UNE MISE EN ŒUVRE PROGRESSIVE GRACE AUX FICHES THEMATIQUES.....	3
UNE COMMUNICATION POSITIVE POUR L'ENTREPRISE	3

LE GUIDE FD E 01-001, POUR QUOI FAIRE ?

Destiné aux entreprises et PME mécaniciennes, le guide FD E 01-001 intitulé "Responsabilité sociale des entreprises - Démarche au service de la stratégie et de l'efficacité des PME mécaniciennes" leur permet de valoriser leur engagement RSE. Ce guide a pour but de simplifier la démarche. Il met à disposition des fiches thématiques qui proposent, de façon très opérationnelle, des bonnes pratiques illustrées par des exemples.

Pragmatique et facile d'utilisation par les chefs d'entreprises, le guide FD E 01-001 est un document normatif, intégré au sein du parc de normes françaises diffusé par AFNOR, de type "Fascicule de Documentation" (statut FD). Ce document a été élaboré au sein de la commission de normalisation UNM 01 "Mécanique - Environnement et Responsabilité Sociétale".

CREER UN AVANTAGE CONCURRENTIEL

La Responsabilité Sociétale est une composante de la mise en œuvre du Développement Durable. Elle caractérise la volonté d'intégrer des considérations environnementales et sociales dans sa stratégie d'entreprise. Elle atteste que celle-ci est en mesure de répondre des impacts de ses activités sur l'environnement et la société.

La norme internationale ISO 26000 est le principal référentiel en la matière. Référentiel « universel » de RSE, cette norme conceptuelle est peu aisée à décliner concrètement. Son périmètre est large, elle s'applique à toutes les organisations, des secteurs privé, public et à but non lucratif, de grande ou petite taille et quel que soit leur contexte géographique ou sectoriel. Elle ne doit normalement pas donner lieu à certification mais on constate sur le terrain un foisonnement de labels privés.

N'oublions pas qu'un décret impose désormais aux grandes entreprises un reporting de leurs actions RSE. Il ne concerne pas directement les petites entreprises. Mais... concrètement, de plus en plus de grandes entreprises exigent de leurs fournisseurs une démarche RSE.

Les PME qui anticiperont la démarche créeront un avantage concurrentiel du fait du confort dans lequel elles placeront leurs clients Donneurs d'Ordres. Ainsi, la RSE devient une dimension incontournable du management de l'entreprise. La réalité et la perception de la performance d'une entreprise en matière de responsabilité sociétale ont une incidence sur les avantages concurrentiels, la réputation, la capacité à attirer et retenir clients et salariés, la motivation et la productivité des salariés, la vision des propriétaires, investisseurs, de la communauté financière, les relations avec les fournisseurs, les pairs, les médias, les pouvoirs publics.

UN DOCUMENT NORMATIF SUR MESURE

Pour être un véritable levier de compétitivité, la démarche RSE doit être adaptée aux capacités de l'entreprise. C'est pour cette raison que la Fédération des Industries Mécaniques a souhaité développer un document normatif sectoriel, destiné aux PME, permettant de valoriser leur engagement RSE. Son élaboration a été tout naturellement confiée à l'UNM. Cette dernière a donc conduit une réflexion tenant compte des difficultés de mise en œuvre ressenties par les PME, concernées par un nombre limité de domaines d'actions. De nombreuses actions quotidiennes des entreprises répondent déjà aux principes de RSE. On relève aussi des interactions parfois délicates avec la législation.

Le groupe de travail, mis en place, a considéré la RSE comme un outil de progrès, de dynamisation de l'activité à travers une démarche volontaire. Il a donc élaboré un document sectoriel permettant de :

- Limiter les actions aux thématiques pertinentes pour les PME du secteur basées principalement sur notre territoire et œuvrant essentiellement dans le B2B, pour éviter des contraintes trop théoriques
- Identifier les actions relevant de la RSE déjà conduites par les PME
- Aider les chefs d'entreprises à montrer leur proactivité en matière de RSE et répondre ainsi aux éventuelles sollicitations extérieures...

UN ELEMENT CLE : LA STRATEGIE DE L'ENTREPRISE

Ce groupe s'est appuyé sur ce qui est fondamental pour un patron, le développement de son entreprise. Il a donc basé sa réflexion sur un élément clé : la stratégie de l'entreprise.

La stratégie de l'entreprise dégage une vision long-terme (en opposition avec le mode de pensée dominant centré sur le court terme), c'est-à-dire une image projetée dans le futur, de la place voulue pour les produits et services de l'entreprise sur les marchés, et du type d'organisation nécessaire pour y parvenir.

A partir de cette vision réfléchie du futur (et non plus une simple extrapolation des tendances du passé), l'élaboration d'une stratégie et d'un projet d'entreprise permettent d'identifier ruptures, innovations...

ETRE PROACTIF VALORISE L'ENTREPRISE

Un projet d'entreprise mûri et formalisé améliore la proactivité, l'attractivité, l'efficacité de l'entreprise et finalement son développement global, donc son développement durable.

Dans une approche proactive, la responsabilité sociétale (RSE) permet d'élargir la réflexion stratégique de l'entreprise. Sa prise en compte dans la formalisation du projet d'entreprise, renforce les perspectives de performances de l'entreprise, et donc de compétitivité et de développement, ainsi que l'attractivité de l'entreprise auprès des clients, des collaborateurs, des fournisseurs et plus généralement du tissu socioéconomique dans son ensemble.

UNE MISE EN ŒUVRE PROGRESSIVE GRACE AUX FICHES THEMATIQUES

Le guide UNM conjugue la formalisation du projet d'entreprise avec le déploiement d'une démarche RSE (intégration des préoccupations sociétales pertinentes pour une PME mécanicienne). Le guide se limite aux domaines d'actions RSE jugés pertinents pour une PME du secteur. Afin de proposer un outil pratique pour les entreprises, les fiches et la méthodologie de sélection d'actions et de déploiement permettent une mise en œuvre progressive, adaptée à la capacité de l'entreprise, s'inscrivant dans une démarche d'amélioration continue. La totalité des actions n'est pas à mettre en œuvre au démarrage de la démarche, mais de nouvelles actions sur un thème pourront être lancées au fil du temps.

Le guide UNM est volontairement écrit en tenant compte des préoccupations habituelles d'une PME mécanicienne. L'objectif poursuivi est d'identifier simplement l'ensemble des actions conduites relevant de la RSE, en engager de nouvelles au fil du temps et établir chaque année, un état d'avancement : le Reporting RSE, qui pourra être remis aux interlocuteurs de l'entreprise.

Les correspondances entre les fiches du guide et les chapitres de l'ISO 26000 sont données en annexe. De même, les éléments jugés non pertinents pour la grande majorité des PME mécaniciennes sont repérés.

Le guide propose une liste de parties prenantes à informer ou solliciter, dans le cadre d'une fiche, pour autant que celles-ci partagent le projet d'entreprise et l'esprit dans lequel il s'inscrit. Certaines parties prenantes peuvent apporter des informations précieuses, voire allouer des ressources ou être partenaire...

Certaines autres parties prenantes peuvent être oubliées car non pertinentes pour l'entreprise.

Les fiches thématiques proposent, de façon très opérationnelle, des bonnes pratiques et des pistes d'amélioration possibles qui vont conduire, lors de leur mise en œuvre, à la constitution d'une véritable politique économique socialement responsable.

UNE COMMUNICATION POSITIVE POUR L'ENTREPRISE

La communication sur la RSE n'est pas la finalité de la démarche, pourtant elle est porteuse d'éléments positifs pour l'image de marque de l'entreprise. La nature et l'ampleur de la communication sont à adapter à la taille de l'entreprise et aux cibles visées. Son contenu et le niveau de détail doivent refléter l'expérience de l'entreprise et les actions effectivement engagées.

Le Guide « FD E 01-001 » est accessible à la vente sur la [boutique AFNOR](#).

Note de veille rédigée par **Marguerite de Luze – UNM**

Malgré le soin apporté à la réalisation de cette note, certains liens hypertextes peuvent ne pas fonctionner correctement, notamment en raison de modifications des sites internet ciblés (ex : « page not found ») ou d'options de sécurité de certains viewer de PDF.

Contact Cetim : **Danielle Feldman** - sqr@cetim.fr - 03 44 67 36 82

Contact UNM pour le suivi des travaux français : **Catherine Lubineau** – c.lubineau@unm.fr

